

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la MOSELLE

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
8	10	8

L'an deux mil vingt-trois, le 30 août à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

22/08/2023

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BENOIT Pierre - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - URBAN Michel et ZIPPEL Florianne,

Absents excusés : GOBILLOT Matthieu - TROSZCZYNSKI Céline -

Nombre de Procuration : 2, GOBILLOT Matthieu à BENOIT Pierre et TROSZCZYNSKI Céline à URBAN Michel

Secrétaire de séance : BECKER Cyrille

DCM 191/2023 Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 09 juin 2023

A la lecture de ce procès-verbal en votre possession,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 09 juin 2023 annexé

APPROUVE par 8 approbations et 2 abstentions le Procès-Verbal du 09 juin 2023

Fait à RAVILLE, le 01 septembre 2023

Conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



Le secrétaire de séance
Cyrille BECKER

